



Pour nourrir le Sénégal,
**misons sur les exploitations
familiales et appuyons les!**

Actualités du CNCR – février 2018

PARTAGE DES PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE CADRE DU PNIASAN



Sous l'égide du CNCR, le Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP) a présenté ce 13 Février ses propositions dans le cadre de la formulation du Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Ce partage a eu lieu devant un nombre très important de participants étatiques, de la société civile, des organisations paysannes et des partenaires au développement.

La vision du GDSP est « Pour des investissements qui améliorent durablement les capacités des EF, à nourrir le Sénégal et à contribuer à la création d'emplois et de richesses aux différents niveaux et dont la gouvernance est inclusive, transparente et équitable». Cette vision est déclinée en quatre axes stratégiques qui constituent les principales orientations du GDSP et sur lesquelles devront porter les interventions. Il s'agit d'abord du Programme d'appui et d'accompagnement du GDSP dans la socialisation, le suivi, l'animation du dialogue politique autour de la mise en œuvre du PNIASAN et des politiques publiques. Ensuite, il y a le Programme d'accroissement et de préservation des bases productives des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Et enfin le Programme de promotion d'une Gouvernance inclusive pour une gestion durable des ressources foncières, pastorales et halieutiques et le Programme de développement de systèmes alimentaires basés sur la promotion des produits locaux.

Des engagements ont été pris par les différentes parties prenantes pour une prise en compte de ces propositions dans le PNIASAN mais aussi de veiller à leur application effective. Pour le Directeur de l'Analyse, de la Prévision et de la Statistique Agricole (DAPSA) par ailleurs point focal du PNIASAN, « ce travail du GDSP est très important car il permet de prendre en charge les préoccupations de l'ensemble des acteurs dans le cadre de l'élaboration du PNIASAN».

ATELIERS DE SOCIALISATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE FONCIERE DANS LES ZONES AGRO ECOLOGIQUES

Du 13 au 17 février, le CNCR avait organisé des ateliers de concertation sur le foncier dans les zones agro écologiques de la vallée du fleuve Sénégal et sylvopastorales. Ces activités étaient organisées en partenariat avec les membres au Sénégal de la Coalition Internationale pour l'accès à la terre (IPAR, IED, CICODEV) dans le cadre de la phase de formulation de la stratégie nationale d'engagement (NES).



L'organisation de ces concertations à l'échelle locale était motivée par le besoin de socialiser le document de politique foncière, de restituer le document de contribution de la société civile et de recueillir des propositions d'amélioration et des éléments de contribution à la législation foncière.

De telles rencontres ont mobilisé des autorités administratives, des parlementaires, des conseillers économique social et environnemental, des élus locaux (maires et chefs de villages), des agriculteurs et éleveurs.

Ainsi, à travers des plénières et des travaux de groupes, les participants ont formulé différentes recommandations sur la réforme. Il s'agit notamment de ne prévoir l'attribution de terres agricoles qu'aux Sénégalais ou aux étrangers mariés à des sénégalaises ou à des entreprises sénégalaises ou mixtes. Toujours pour l'attribution des terres, ils proposent qu'il y ait l'implication des Collectivités Locales et faire en sorte que leur avis soit conforme et non consultatif. Les participants ont également demandé qu'on arrête les décrets présidentiels liés à l'attribution des terres au niveau local qui selon eux sont sources de conflits. Les participants ont par ailleurs suggéré d'éviter l'immatriculation généralisée des terres du domaine national et ont aussi proposé des modalités de compensation qui tiennent réellement compte des intérêts des communautés en cas de déplacements. Ils ont en outre proposé qu'il y ait des mécanismes efficaces d'encadrement des transactions foncières et de la garantie bancaire.

Toutes les propositions ont fait l'objet d'une compilation et seront versées dans les propositions de la société civile à la réforme foncière qu'elles viendront renforcer.

LE CNCR INTEGRE LA COALITION INTERNATIONALE POUR L'ACCES A LA TERRE



Le CNCR vient récemment d'être informé par le secrétariat d'ILC que sa candidature pour devenir membre de la Coalition internationale pour l'accès à la terre a été approuvée. L'acceptation de nouveaux membres dans ce réseau implique un long processus de consultation et de prise de décision, et il a été complété avec la décision d'accepter 63 candidats sur les 85 qui ont été reçus.

Le CNCR a ainsi été chaleureusement félicité par le Conseil de la Coalition et de la famille de la Coalition en général par la voix de Monsieur Michael Taylor, Directeur du Secrétariat, ILC qui a également souhaité la bienvenue au CNCR en tant que nouveau membre.

Dans son message au CNCR, Monsieur Taylor estime qu'en acceptant ladite demande, ILC a confiance que le CNCR partage la vision de l'ILC d'un monde juste, équitable et inclusif dans lequel les droits fonciers sont garantis et la pauvreté est éradiquée. En effet, ILC apprécie le fait que le CNCR considère son adhésion à la Coalition comme une étape vers la réalisation de cet objectif.

Tout comme ILC, le CNCR est convaincu que l'efficacité du travail de la Coalition et son impact global sur la gouvernance foncière, en particulier au niveau des pays, dépend de la participation active de ses membres. Cette participation prend de nombreuses formes et peut inclure le partage de notre expérience, des leçons apprises et des activités avec d'autres membres et partenaires; participer aux dialogues sur les politiques et aux groupes de travail de l'ILC; et assumer des rôles de coordination et de leadership au sein de la Coalition aux niveaux national, régional et mondial.

En tant que nouveau membre, le CNCR est invité au Global Land Forum et à l'Assemblée des Membres à Bandung, en Indonésie, du 22 au 27 septembre 2018.

PARTICIPATION DU CNCR A L'ATELIER D'IDENTIFICATION DES BONNES PRATIQUES ET D'INFORMATION SUR LES PREMIERS RESULTATS D'ENQUETES INITIES PAR LE PROJET D'APPUI AUX POLITIQUES AGRICOLES (PAPA).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Projet d'Appui aux Politiques Agricoles (PAPA) a organisé un atelier du **14 au 16 Février 2018 à Saly** sur l'identification des bonnes pratiques et d'information sur les premiers résultats d'enquêtes initiés par ce projet du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural avec l'appui de l'ONG américaine feed the future Sénégal. Le CNCR a pris part à cette rencontre en sa qualité de Président du Groupe de Dialogue Politique et Social (GDSP).

Cet atelier a permis de mettre en exergue l'aspect novateurs de certaines initiatives au niveau local qui une fois partagées, peuvent être enrichies, documentées, diffusées et surtout dupliquées à plus grande échelle.

Une liste des bonnes pratiques à partager et une feuille de route pour le partage de ces bonnes pratiques ont été adoptées.

A la deuxième journée de cette rencontre, le réseau d'expertises locales d'analyse des politiques agricoles mis en place en

décembre 2015 a exposé son programme de recherches dont l'objectif est de proposer au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) des options politiques pour améliorer les performances des chaînes de valeurs des céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio), des cultures horticoles (haricot vert, tomate cerise, tomate industrielle, pomme de terre, oignon et melon).

A ce jour, les enquêtes menées concernent : la production de céréales sèches, la filière banane, les filières haricot vert, tomate cerise, tomate industrielle, pomme de terre, oignon et melon dans la zone des Niayes, la consommation des ménages urbains, la maîtrise de l'eau, la production riz irrigué, la production horticole continentale, les investissements privés dans l'importation et la distribution d'engrais et de matériel agricole, les investissements privés dans la fabrication et la maintenance du matériel agricole.

Cette rencontre a été l'occasion de partager les premiers résultats des analyses des résultats d'enquête, d'améliorer et de valider avec les parties prenantes ces résultats d'analyses.



PARTAGE PAR LE CNCR AU NIVEAU INTERNATIONAL DE SON EXPERIENCE SUR LE DIALOGUE OP-RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT



Du 20 au 21 février, le CNCR a pris part à un atelier international sur le thème : *«Faciliter le processus de participation entre les agriculteurs familiaux, la société civile, les communautés rurales et les instituts de Recherche»*.

Cette rencontre a été organisée sur initiative du Forum Rural Mondial en collaboration avec le Forum Global de Recherche Agricole et d'Innovation (GFAR). L'objectif de cet atelier est de contribuer au déverrouillage des processus d'innovations agricoles et de recherches à des niveaux supérieurs au moyen de nouveaux accords de gouvernance et de partenariats de la Recherche qui doivent être opérationnalisés. Ces accords seront concrétisés sur des expériences concrètes et ascendantes ayant démontré de potentielles alternatives.

Cet atelier a permis de mettre en place les bases d'une collaboration commune entre les différents acteurs à travers un groupe de travail autour d'une action collective, qui se veut être

un espace d'apprentissage fondé sur l'expérience, le plaidoyer et un outil de connaissances de réformes institutionnelles basées sur l'apprentissage mutuel, la valorisation et la reconnaissance équitable de l'ensemble des partenaires.

L'animation de cet atelier a reposé sur des présentations introductives suivies de discussions et de travaux de groupes portant sur les éléments constitutifs de l'action collective à construire notamment la stratégie, les résultats, les activités, le rôle de chaque participant, la méthodologie d'évaluation des résultats et une stratégie de financement.

Ainsi le CNCR, au-delà de sa participation active dans les réflexions, a partagé son expérience sur une initiative de collaboration entre agriculteurs, Organisations Paysannes et Recherche Agricole notamment en termes de principes de partenariat, de co-construction et de coresponsabilité qui devraient inspirés le schéma de l'action collective à construire.

Les résultats suivants ont été obtenus à l'issue de cet atelier :

1. Mise en place d'un groupe de travail multi acteurs qui dirigera le processus et coordonnera l'initiative composée de : Organisations agricoles régionales et nationales (Coordination des Organisations de Producteurs Familiaux de Mercosur-COPROFAM, Association des Producteurs Agricoles de l'Asie (AFA)
 - Le Réseau des organisations de producteurs dans les îles du Pacifique (PIFON), le Programme Régional des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale-PROPAC, CNCR)
 - Organisations de la Société Civile (FRM, programme international sur la promotion de l'innovation locale en agriculture écologique et la gestion des ressources naturelles-PROLINNOVA)
 - Organismes de recherches internationaux et nationaux (Centre International de Recherche Agricole et du Développement-CIRAD, BLE, Université de Louvain, ISRA BAM)
2. Conception de l'action collective notamment son Champ d'application, la méthodologie, les activités, les indicateurs, les rôles de chaque partenaire et la stratégie de mobilisation des ressources
3. Un accord du groupe relatif au rôle et responsabilité et enfin une feuille de route sur le processus de finalisation du document

PROMOTION DE LA SOLIDARITE PAYSANNE DANS LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS A LA BASE

Dans le cadre du démarrage du Programme LSGT filière Arachide, le CNCR a organisé du 20 au 23 février 2018 à Kaolack le 1er atelier du Volet II LSGT filière : Solidarité paysanne pour la formation des leaders des 12 organisations de producteurs à la base.

Le Volet II LSGT filière : Solidarité paysanne a pour objectif général de contribuer au renforcement du groupement paysan par le développement des entreprises agricoles et l'engagement des membres dans leur groupement. De façon spécifique, il permet de contribuer au développement des entreprises



agricoles par le soutien financier et technique à la réalisation de projets individuels élaborés au cours du programme « Profession paysan ». Ce programme permettra en outre de renforcer chez les participantes et participants les capacités d'analyse, de planification, de réalisation et d'évaluation continue des actions menées au sein de leur groupement.

La Contribution au développement du groupement par un soutien financier et technique à la mise en place ou à la consolidation de services aux membres mais aussi promouvoir l'émergence d'une nouvelle génération de leaders paysans sont des défis qui sont par ailleurs visés par ce programme.

Les participants à cette formation étaient au nombre de Vingt-quatre leaders paysans provenant des douze groupements issus des six organisations faïtières associées au programme LSGT-filière et membres du CNCR ou de l'ASPRODEB composés au moins 50% de femmes.

L'esprit et la démarche du programme LSGT s'appuient sur (i) *la formation et action pour le développement de l'agriculture par les paysannes et les paysans*, (ii) *la synergie de la base au sommet des organisations paysannes, le renforcement des exploitations agricoles familiales et de leurs organisations* et (iii) *la mise en place de fonds de développement permettant de soutenir des activités et des services à caractère économique*.

LSGT filière Arachide a comme cibles premières les femmes agricultrices qui sont très présentes dans les activités de production, de commercialisation et surtout dans le domaine de la transformation. Il vise globalement à apporter une contribution pour la sécurité alimentaire et le développement économique.

FORMATION DES RESPONSABLES FAITIÈRES DANS LE CADRE DU 3^{EME} ATELIER DU PROGRAMME «LES SAVOIRS DES GENS DE LA TERRE»



Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme LSGT filière Arachide, le CNCR et l'Ong canadien UPA DI ont organisé du 23 au 26 janvier 2018 à Kaolack le troisième atelier réunissant spécifiquement des responsables d'organisations paysannes faïtières concernées.

Cet atelier a permis d'atteindre plusieurs résultats positifs notamment une formation des participants sur "Économie et système collectif de mise en marché des produits agricoles" et "La mondialisation des solidarités – L'ABC du commerce international"

Cet atelier a en outre permis de fournir un cadre de référence économique et une compréhension du rôle d'un système collectif de mise en marché des produits agricoles.

Les participants ont désormais compris les mécanismes régulant le commerce international des produits agricoles et leur impact sur les activités quotidiennes des paysannes et paysans de manière à orienter plus efficacement les actions des Organisations Paysannes dans la défense des intérêts de leurs membres.

Une telle rencontre a par ailleurs permis de préciser les thèmes et planifier les dates des prochains rendez-vous.

Pour rappel, le CNCR et UPA DI ont convenu de la mise à l'échelle du Programme «*Les Savoirs des Gens de la Terre*» dans le cadre d'une approche filière pour apporter une plus-value aux initiatives du CNCR-ASPRODEB dans la filière Arachide.

LSGT filière Arachide a comme cibles premières les femmes agricultrices qui sont très présentes dans les activités de production, de commercialisation et surtout dans le domaine de la transformation. Il vise globalement à apporter une contribution pour la sécurité alimentaire et le développement économique.

Lancement officiel du Projet Commun CNCR-GRET : « Citoyens et Organisations locales Mobilisés pour un Meilleur Usage des ressources Naturelles »



Le Conseil National de Concertation et Coopération des Ruraux (CNCR) et l'ONG GRET ont procédé ce 26 février à Médina Yoro Foulah au lancement du projet commun intitulé « **Citoyens et Organisations locales Mobilisées pour un Meilleur Usage des ressources Naturelles** ».

une cinquantaine de participants représentant les différentes catégories d'acteurs (administration territoriale, élus locaux, acteurs de la société civile locale en particulier les organisations paysannes, femmes et de jeunes, services déconcentrés de l'Etat, agents de projets) venant de tout le département de Médina Yoro Foulah. Ce fut un moment d'échanges avec les acteurs sur les actions de la première année du projet et les synergies à établir avec les autres intervenants dans la zone sur la préservation des ressources forestières. Il y a eu également la sélection des points focaux et le superviseur du projet au niveau local. Les différentes parties prenantes ayant pris part à cette rencontre ont tous magnifié cette importante initiative et se sont tous engagés à participer à sa réalisation effective.

La Cérémonie de lancement a eu lieu à l'occasion du Comité Départemental de Développement (CDD) ayant réuni

L'objectif général de ce projet est de promouvoir une citoyenneté environnementale active par la participation des communautés locales à la gouvernance responsable des forêts au Sénégal. En effet, depuis une dizaine d'années, le couvert ligneux au Sénégal a connu une baisse constante avec une régression de 405 000 ha de forêts. Malgré les efforts engagés pour inverser la tendance, il est apparu que les solutions techniques seules (plans d'aménagement) ne suffisent pas, qu'il est donc nécessaire de promouvoir davantage de conscience environnementale et plus d'engagements des communautés locales dans la gouvernance des ressources forestières.

Ce projet qui est soutenu par l'Union Européenne a été développé après une consultation des acteurs locaux.

LE CNCR RENFORCE SON ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DE L'AGROBUSINESS AU SENEGAL (PDIDAS)

Du 27 au 28 Février à Ronkh, Commune située dans la vallée du fleuve Sénégal, le CNCR a organisé un atelier d'analyse approfondie du cas PDIDAS à la lumière des Directives Volontaires. Cet atelier qui entre dans le cadre de l'exécution du projet renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des directives volontaires avec l'appui de la FAO, a été tenu avec les 9 points focaux commune PDIDAS, des producteurs et des conseillers municipaux qui capitalisent une expérience dans ce programme et qui ont eu à participer à ce processus depuis le début de son élaboration en 2012.



Cette rencontre a permis d'étudier le processus d'implantation et le contenu du PDIDAS, d'échanger sur les différents schémas fonciers qui ont été adoptés pour l'exécution du projet avec le sous bail qui a été proposé avant d'aboutir à la délibération sécurisée. Cette mission a en outre permis de faire un diagnostic de la situation du programme, son envergure actuelle et son impact dans les localités concernées notamment à Diama, Gandon, Fass Ngom et Mbane. Ainsi, malgré des doutes sur l'efficacité du projet, les participants venant de ces différentes localités gardent bon espoir par rapport à certaines promesses de mesures d'accompagnement dans le volet gestion de l'attente et ancrage du projet qui prévoit des formations en gestion administrative, financière et techniques culturelles, les créations de GIE pour des financements d'activités génératrices de revenus dans les localités où le programme a bénéficié d'offres foncières.

Toutefois, les acteurs locaux déplorent les lenteurs dans la mise en œuvre de ce programme et s'inquiètent aussi de la problématique de délimitation des collectivités locales qui auront un réel impact dans l'exécution du projet. En outre, les acteurs locaux n'ont manqué de nous faire part de leur souci de l'efficacité du schéma foncier adopté qui passe de «sous-bail» à «délibération sécurisée».

Pour rappel, le CNCR a mené beaucoup d'actions dans le cadre du PDIDAS en vue de préserver les intérêts des communautés locales à travers la plateforme multi-acteurs Observatoire National de la Gouvernance Foncière (ONGF).